Date de génération de ce justificatif : 10/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DE QUEROU-SINQUIN – Modification(s) de société

Référence : L030626

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 4 avril 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

EARL DE QUEROU-SINQUIN Au capital de 37 500 EUROS Siège social QUEROU 29300 SCAER RCS QUIMPER 403262074 MODIFICATIONS STATUTAIRES Suivant délibérations extraordinaires en date du 31/01/2025, l'assemblée des associés a autorisé le retrait sur sa demande de Madame Catherine SINQUIN en qualité d'associée non exploitante, a nommé en qualité d'associé cogérant Monsieur Ewen SINQUIN demeurant à Kerfrontal Vian 29390 SCAER a décidé la transformation et le changement de dénomination de l'EARL DE QUEROU-SINQUIN en GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU SINQUIN-QUEROU, le GAEC ayant été agréé par le préfet du Finistère le 23/01/2025 sous le n°29 25 04.et a procédé à une cession de parts sociales avec effet au 31/01/2025. Ces décisions motivent les publications suivantes : Dénomination : GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU SINQUIN-QUEROU, Gérance : Mr Pierre SINQUIN demeurant Querou 29390 SCAER et Mr Ewen SINQUIN demeurant Kerfrontal Vian 29390 SCAER Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER Pour avis Les Gérants

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE